

Antrain

La Gaule antraineuse veut amplifier son action de protection

L'association de pêche a tenu son assemblée générale dimanche matin, salle de la mairie. Les pêcheurs souhaitent lier leurs actions à la directive sur l'eau pour protéger les rivières.

Restaurer les rivières

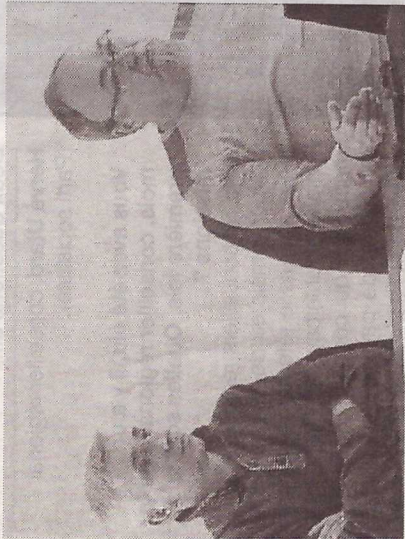
Lors de l'assemblée générale, dimanche, le président Olivier Morazé, tout nouvel élu, était épaulé par Jean-Paul Lorand, son prédécesseur. Après trente-huit ans de présidence, Jean-Paul Lorand devient président d'honneur.

La restauration et la protection des rivières ont été les thèmes développés en priorité. « **Vis-à-vis de nos sociétés, nous devons fournir des rivières adaptées à l'habitat de nos poissons. Ce que nous faisons à notre échelle, lors des journées de nettoyage et restauration de nos cours d'eau.** » La Gaule souhaite amplifier cette action avec le syndicat mixte Minette Loysance et Bas Couesnon, dans le cadre de la directive sur l'eau.

Gérard Bourel, membre du conseil, avec Michel Laurentie, a en charge cet important dossier pour lequel il s'est déjà rapproché des personnes décisionnaires.

Des pêcheurs agressés

De nouveaux délits se développent autour des abords des rivières. « **Ils sont parfois accompagnés de menaces verbales et physiques près de nos pêcheurs,** relate le président. Notre association, comme d'autres, se trouve de plus en plus démunie, face à ces agressions. Je fais allusion, à ce titre, aux problèmes ren-



Olivier Morazé et Jean-Paul Lorand ont présidé l'assemblée générale de la Gaule antraineuse, dimanche matin.

contrés sur le parcours no-kill d'Antrain. »

Gestion piscicole et halieutique

Le premier alevinage sera réalisé jeudi 3 mars. 650 kg de poissons seront déversés avant et pendant l'année et 20 000 alevins à résorption sur les affluents. « **Il faudrait remettre en route des incubateurs,** intervient Jean-Paul Lorand. **La Loysance est une rivière trop puissante et la granulation inadaptée à une reproduction suffisante en population de truites.** »

Le plan de restauration sur la Loysance devrait améliorer l'habitat, particulièrement au-dessus du moulin de la Châtierre jusqu'au moulin de Quincampoix.

Labellisation

« **Un programme prioritaire sur la réserve du parcours no-kill de l'Antrain, sera étudié en vue de la labellisation de ce parcours, dans le cadre d'un programme national des fédérations départementales de la pêche,** annonce le président. Deux autres parcours sur la Loysance et le Couesnon, seront traités afin d'entrer dans les critères des labels : pêche famille, pêche découverte et pêche

passion.

Vente des cartes

Antrain, au bar-restaurant L'Embuscade ; à Bazouges-la-Pérouse, à l'office de tourisme ; à Saint-Ouen-la-Rouërie, bar-presses Le Diapason ; Tremblay, bar PMU. Ouverture le 12 mars.

NO-KILL

Littéralement, « ne pas tuer ». En pêche, le no-kill est une pratique qui consiste à relâcher systématiquement le poisson pêché pour le remettre à l'eau. Ce procédé recentre la pêche sur son côté sportif et non plus alimentaire.